

RCS : AURILLAC
Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00067
Numéro SIREN : 326 035 276
Nom ou dénomination : Garage Fabien PONS

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000490

B202010006190

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS PONS GARAGE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 7 Rue Gutenberg		15000 AURILLAC						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * 3 2 6 0 3 5 2 7 6 0 0 0 2 0								
		Exercice N, clos le. 30092019						
		N-1 30092018						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	418	418		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	24 849		24 849	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	36 787	32 801	3 986	6 195
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	111 753	111 753		7 534
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	30		30	30
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	173 837	144 972	28 865	38 609	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	17 105		17 105	16 885
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 334		1 334	1 121
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	55 377	105	55 272	72 766
		Autres créances (3)	BZ	CA	51 074		51 074	46 113
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ...)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	4 462		4 462	21 153	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	56		56		
TOTAL (III)		CJ	CK	129 408	105	129 303	158 038	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	303 245	145 077	158 168	196 647	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété. *	Immobilisations			Stocks :		Créances :		

CERTIFIE CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PF

Désignation de l'entreprise SAS PONS GARAGE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :45.735.....)	DA	45 735	45 735
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 573	4 573
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	50 900	
	Report à nouveau	DH		44 901
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 971	25 999
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	105 179	121 208
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 500	15 773
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 312	30 825
	Dettes fiscales et sociales	DY	24 737	25 356
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	6 440	3 485	
Compte régulier	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	52 989	75 439	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	158 168	196 647	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	52 989	73 034	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	11		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS PONS GARAGE		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	120 513	FB		FC	120 513	160 235	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services *	FG	147 577	FH		FI	147 577
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		268 090	FK		FL	268 090	327 285
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 344	5 400	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	5 426	2 910	
	Autres produits (1) (11)					FQ	37	29	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	274 896	335 624
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	83 029	108 642	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(220)	(7 306)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	23		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	78 956	81 421	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 788	3 530	
	Salaires et traitements *					FY	72 709	76 969	
	Charges sociales (10)					FZ	20 838	22 066	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	9 744	19 369
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		89	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	19	840		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	268 886	305 620	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	6 011	30 004	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13	35	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	13	35	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	110	299	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	110	299	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(97)	(264)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 913	29 740	

Désignation de l'entreprise SAS PONS GARAGE			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 409	930
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 409	930
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 437	223
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 437	223
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(1 028)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	914 4 448
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	276 318 336 589
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	272 347 310 590
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	3 971 25 999
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 091	2 910
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles		2 255		
Amendes et pénalités		183		
Produits exceptionnels			1 409	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **158 168** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **276 318** euros et un total **charges** de **272 347** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 971** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64 pour un montant de **632** euros.

Conformément aux dispositions de l'article 294 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt (liste non exhaustive) :

- Financement BFR
- Investissements
- Amélioration des rémunérations

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	25 267					25 267
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 267					25 267
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	37 242				455	36 787
	Instal., agencement, aménagement divers	11 260					11 260
	Matériel de transport	99 890					99 890
	Matériel de bureau, mobilier	603					603
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148 995				455	148 540	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	30					30
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30					30	
TOTAL	174 292				455	173 837	

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	418			418
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	418			418
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	31 046	2 210	455	32 801
Autres Instal., agencement, aménagement divers	11 260			11 260
Matériel de transport	92 356	7 534		99 890
Matériel de bureau, mobilier	603			603
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	135 265	9 744	455	144 554
TOTAL	135 683	9 744	455	144 972

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	30/09/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	24 849	
TOTAL	24 849	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/09/2019
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMEENTEEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres			Diminutions		30/09/2019
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres			Diminutions		30/09/2019
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	1 440		Diminutions		105
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		1 440		1 335		105
TOTAL GENERAL		1 440		1 335		105

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

1 335

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Élément 5

Créances et Dettes

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	126	126	
	Autres créances clients	55 251	55 251	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 254	4 254	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	46 708	46 708	
	Débiteurs divers	112	112	
Charges constatées d'avances	56	56		
TOTAL DES CREANCES		106 506	106 506	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	11	11	
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	2 489	2 489	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	19 312	19 312	
	Personnel et comptes rattachés	12 744	12 744	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 776	6 776	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 802	2 802	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 415	2 415	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
	Autres dettes	6 440	6 440	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		52 989	52 989	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

13 275

**Produits à recevoir
au 30/09/2019**

Libellé	Montant
---------	---------

Totalisation

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances		3 186	(3 186)	100,0
TOTAL		3 186	(3 186)	100,0

Charges à payer au 30/09/2019

Libellé	Montant
HONO CAC BOYER	2 944
ACOM JURIDIQUE 30/09/19	523
ACOM SOCIAL 3T19	403
EDF 17/10 - 30/09	1 300
CABA 08/03 - 30/09	128
QUARANTINO AAE	291
AXA ASSISTANCES AAE	148
AXA ASSISTANCES AAE	74
POPA MARGARETA AAE	669
RENAULT RUDELLE AAE	65
FAYARD AAE	115
MOL AAE	52
AUTODISTRIBUTION AAE	98
PUECHAVY AAE	436
TROUPEL AAE	54
ARBT 15 AAE	520
AXA ASSISTANCES	74
MINACCA AAE	434
CHARBONNEL AAE	65
AXA ASSISTANCE FRANCE	233
CARCANAGUE AAE	107
BRAEMS AAE	112
LAFON AAE	332
EUROP ASSISTANCE FRANCE AAE	160
MINACCA AAE	1 218
ARBT 15 AAE	82
CLAUX AAE	53
CORNIER AAE	82
PECHEUX AAE	224
DE JESUS AAE	60
GPA AAE	10
GARAGE MEYNIEL AAE DOUBLON FAC	211
FOURNIER AAE	252
MISSONIER AAE	211
Autres charges à payer	4 679
Charges à payer (SS et autres org.)	2 246
CH CONGES PAYES 30/9/19	757
OM 2019	177
TAXE FORMATION DEC 2017	34
CP 30/9/19	3 209
Intérêts C.N.E. 425634	
Intérêts C.N.E. 122381	1
TVS. 2019 à payer	477
AGIOS 3T19	11
CFE 2019 PONSG002 à payer	1 218
TAXE FORMATION 30/09/19	509
Totalisation	25 055

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12	10	2	17,11
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 297	5 064	233	4,60
Dettes fiscales et sociales	13 306	11 621	1 685	14,50
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	6 440	3 485	2 956	84,81
TOTAL	25 055	20 180	4 875	24,16

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 000,00	15,2449	45 734,71
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	3 000,00	15,2449	45 734,71



CABINET
BOYER BRÉCHARD
EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

1 rue Pasteur
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 80 55 / Fax. 04 71 64 80 06

SAS GARAGE FABIEN PONS

Société par actions simplifiée au capital de 45 734,71 Euros

Siège social : 7 Rue Gutenberg

15000 AURILLAC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

SARL au capital de 532 000 euros N° SIRET : 493 480 321 00014
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables d'Auvergne
Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

A votre assemblée générale de la SAS GARAGE FABIEN PONS.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société GARAGE FABIEN PONS** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

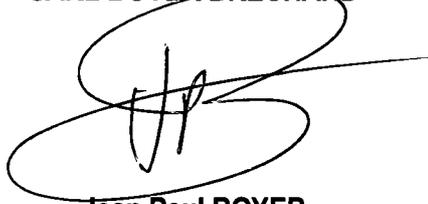
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aurillac, le 21 Janvier 2020

Le Commissaire aux comptes

SARL BOYER BRECHARD



Jean Paul BOYER

Co-Gérant

Commissaire aux comptes associé

Bilan Actif

		30/09/2019			30/09/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	418	418		
	Fonds commercial (1)	24 849		24 849	24 849
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	36 787	32 801	3 986	6 195
	Autres immobilisations corporelles	111 753	111 753		7 534
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	30		30	30	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		173 837	144 972	28 865	38 609
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	17 105		17 105	16 885
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 334		1 334	1 121
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	55 377	105	55 272	72 766
	Autres créances	51 074		51 074	46 113
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	4 462		4 462	21 153	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	56		56	
	TOTAL (III)	129 408	105	129 303	158 038
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		303 245	145 077	158 168	196 647

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/09/2019	30/09/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	45 735	45 735
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 573	4 573
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	50 900	
Report à nouveau		44 901	
Résultat de l'exercice	3 971	25 999	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		105 179	121 208
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 500	15 773
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 312	30 825
	Dettes fiscales et sociales	24 737	25 356
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	6 440	3 485	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		52 989	75 439
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		158 168	196 647
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		3 970,91	25 998,70
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		52 989	73 034
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		11	

Compte de Résultat ^{1/2}

				30/09/2019	30/09/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	120 513		120 513	160 235
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	147 577		147 577	167 050
	Montant net du chiffre d'affaires	268 090		268 090	327 285
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			1 344	5 400
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			5 426	2 910
	Autres produits			37	29
	Total des produits d'exploitation (1)				274 896
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			83 029	108 642
	Variation de stock			(220)	(7 306)
	Achats de matières et autres approvisionnements			23	
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			78 956	81 421
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 788	3 530
	Salaires et traitements			72 709	76 969
	Charges sociales du personnel			20 838	22 066
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			9 744	19 369
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				89
Dotations aux provisions					
Autres charges			19	840	
Total des charges d'exploitation (2)				268 886	305 620
RESULTAT D'EXPLOITATION				6 011	30 004

Compte de Résultat 2/2

		30/09/2019	30/09/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 011	30 004
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	13	35
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		13	35
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	110	299
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		110	299
RESULTAT FINANCIER		(97)	(264)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		5 913	29 740
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 409	930
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		1 409	930
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 437	223
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		2 437	223
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 028)	707
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		914	4 448
TOTAL DES PRODUITS		276 318	336 589
TOTAL DES CHARGES		272 347	310 590
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 971	25 999
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 158 168 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 276 318 euros et un total charges de 272 347 euros, dégagant ainsi un résultat de 3 971 euros.

L'exercice considéré débute le 01/10/2018 et finit le 30/09/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

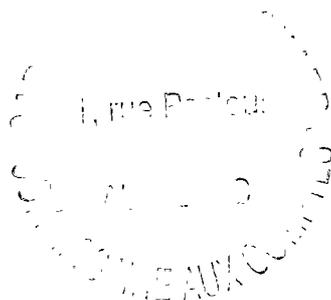
Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

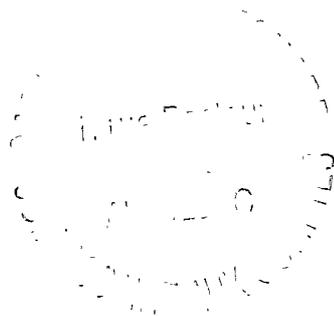
Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64 pour un montant de 632 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 294 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt (liste non exhaustive) :

- Financement BFR
- Investissements
- Amélioration des rémunérations



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p. à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	25 267				25 267
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 267				25 267
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui Instal. agencement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	37 242				455
	Instal., agencement, aménagement divers	11 260				
	Matériel de transport	99 890				
	Matériel de bureau, mobilier	603				
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148 995				455	148 540
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	30				
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30					30
TOTAL	174 292				455	173 837

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	418			418
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	418			418
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	31 046	2 210	455	32 801
Autres Instal, agencement, aménagement divers	11 260			11 260
Matériel de transport	92 356	7 534		99 890
Matériel de bureau, mobilier	603			603
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	135 265	9 744	455	144 554
TOTAL	135 683	9 744	455	144 972

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Méthode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Méthode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	30/09/2019	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	24 849	
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	24 849	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 - règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pccg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION
LE 10/10/2019
10h00
SAS PONS GARAGE

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/09/2019
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres			Diminutions		30/09/2019
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres			Diminutions		30/09/2019
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$ Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	1 440		Diminutions		105
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		1 440		1 335		105
TOTAL GENERAL		1 440		1 335		105

Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$				1 335		
---	--	--	--	-------	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5^e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an	
CREANCES	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
	Clients douteux ou litigieux	126	126		
	Autres créances clients	55 251	55 251		
	Créances représentatives des titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 254	4 254		
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés (2)	46 708	46 708		
Débiteurs divers	112	112			
Charges constatées d'avances	56	56			
TOTAL DES CREANCES		106 506	106 506		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice					
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	11	11		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	2 489	2 489		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	19 312	19 312		
	Personnel et comptes rattachés	12 744	12 744		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 776	6 776		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 802	2 802		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 415	2 415		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	6 440	6 440			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		52 989	52 989		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 275				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir
au 30/09/2019

Libelle	Montant
---------	---------

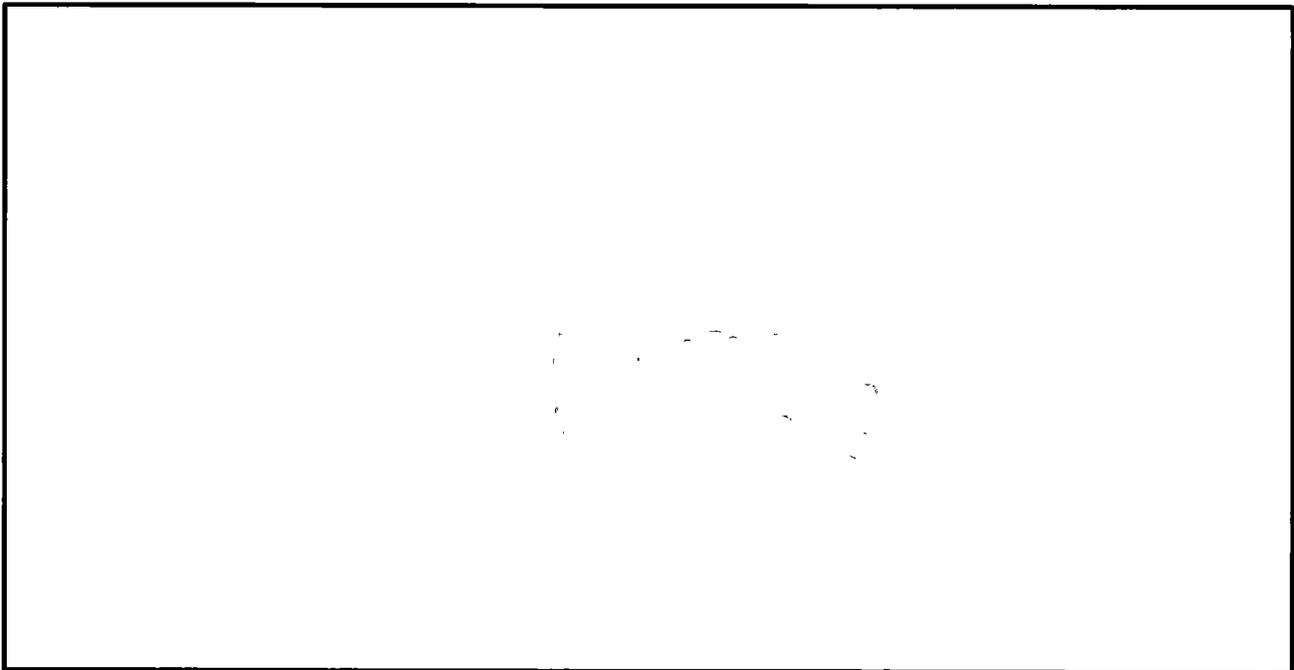
Totalisation



ANNEXE - Element 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances		3 186	(3 186)	100,0
TOTAL		3 186	(3 186)	100,0



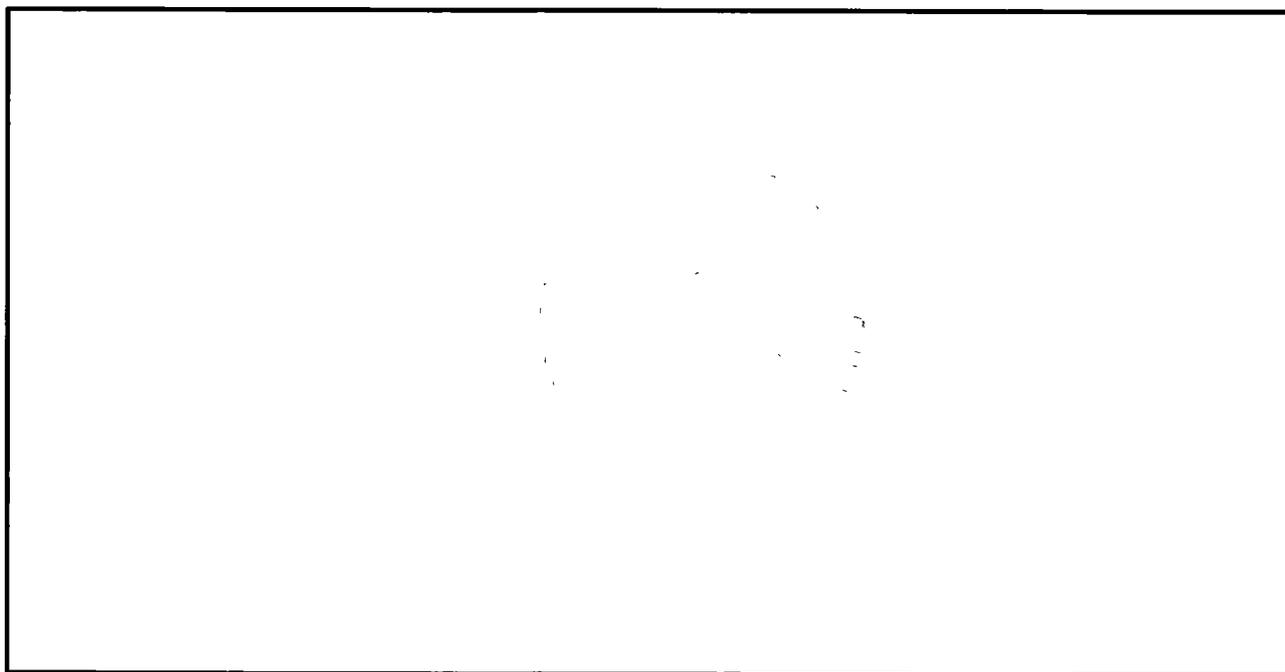
Charges à payer au 30/09/2019

Libelle	Montant
HONO CAC BOYER	2 944
ACOM JURIDIQUE 30/09/19	523
ACOM SOCIAL 3T19	403
EDF 17/10 - 30/09	1 300
CABA 08/03 - 30/09	128
QUARANTINO AAE	291
AXA ASSISTANCES AAE	148
AXA ASSISTANCES AAE	74
POPA MARGARETA AAE	669
RENAULT RUDELLE AAE	65
FAYARD AAE	115
MOL AAE	52
AUTODISTRIBUTION AAE	98
PUECHAVY AAE	436
TROUPEL AAE	54
ARBT 15 AAE	520
AXA ASSISTANCES	74
MINACCA AAE	434
CHARBONNEL AAE	65
AXA ASSISTANCE FRANCE	233
CARCANAGUE AAE	107
BRAEMS AAE	112
LAFON AAE	332
EUROP ASSISTANCE FRANCE AAE	160
MINACCA AAE	1 218
ARBT 15 AAE	82
CLAUX AAE	53
CORNIER AAE	82
PECHEUX AAE	224
DE JESUS AAE	60
GPA AAE	10
GARAGE MEYNIEL AAE DOUBLON FAC	211
FOURNIER AAE	252
MISSONIER AAE	211
Autres charges à payer	4 679
Charges à payer (SS et autres org.)	2 246
CH CONGES PAYES 30/9/19	757
OM 2019	177
TAXE FORMATION DEC 2017	34
CP 30/9/19	3 209
Intérêts C.N.E. 425634	
Intérêts C.N.E. 122381	1
TVS. 2019 à payer	477
AGIOS 3T19	11
CFE 2019 PONSG002 à payer	1 218
TAXE FORMATION 30/09/19	509
Totalisation	25 055

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12	10	2	17,11
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 297	5 064	233	4,60
Dettes fiscales et sociales	13 306	11 621	1 685	14,50
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	6 440	3 485	2 956	84,81
TOTAL	25 055	20 180	4 875	24,16



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 000,00	15,2449	45 734,71
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	3 000,00	15,2449	45 734,71

2019
 2018
 2017
 2016
 2015
 2014
 2013
 2012
 2011
 2010
 2009
 2008
 2007
 2006
 2005
 2004
 2003
 2002
 2001
 2000
 1999
 1998
 1997
 1996
 1995
 1994
 1993
 1992
 1991
 1990
 1989
 1988
 1987
 1986
 1985
 1984
 1983
 1982
 1981
 1980
 1979
 1978
 1977
 1976
 1975
 1974
 1973
 1972
 1971
 1970
 1969
 1968
 1967
 1966
 1965
 1964
 1963
 1962
 1961
 1960
 1959
 1958
 1957
 1956
 1955
 1954
 1953
 1952
 1951
 1950
 1949
 1948
 1947
 1946
 1945
 1944
 1943
 1942
 1941
 1940
 1939
 1938
 1937
 1936
 1935
 1934
 1933
 1932
 1931
 1930
 1929
 1928
 1927
 1926
 1925
 1924
 1923
 1922
 1921
 1920
 1919
 1918
 1917
 1916
 1915
 1914
 1913
 1912
 1911
 1910
 1909
 1908
 1907
 1906
 1905
 1904
 1903
 1902
 1901
 1900
 1899
 1898
 1897
 1896
 1895
 1894
 1893
 1892
 1891
 1890
 1889
 1888
 1887
 1886
 1885
 1884
 1883
 1882
 1881
 1880
 1879
 1878
 1877
 1876
 1875
 1874
 1873
 1872
 1871
 1870
 1869
 1868
 1867
 1866
 1865
 1864
 1863
 1862
 1861
 1860
 1859
 1858
 1857
 1856
 1855
 1854
 1853
 1852
 1851
 1850
 1849
 1848
 1847
 1846
 1845
 1844
 1843
 1842
 1841
 1840
 1839
 1838
 1837
 1836
 1835
 1834
 1833
 1832
 1831
 1830
 1829
 1828
 1827
 1826
 1825
 1824
 1823
 1822
 1821
 1820
 1819
 1818
 1817
 1816
 1815
 1814
 1813
 1812
 1811
 1810
 1809
 1808
 1807
 1806
 1805
 1804
 1803
 1802
 1801
 1800
 1799
 1798
 1797
 1796
 1795
 1794
 1793
 1792
 1791
 1790
 1789
 1788
 1787
 1786
 1785
 1784
 1783
 1782
 1781
 1780
 1779
 1778
 1777
 1776
 1775
 1774
 1773
 1772
 1771
 1770
 1769
 1768
 1767
 1766
 1765
 1764
 1763
 1762
 1761
 1760
 1759
 1758
 1757
 1756
 1755
 1754
 1753
 1752
 1751
 1750
 1749
 1748
 1747
 1746
 1745
 1744
 1743
 1742
 1741
 1740
 1739
 1738
 1737
 1736
 1735
 1734
 1733
 1732
 1731
 1730
 1729
 1728
 1727
 1726
 1725
 1724
 1723
 1722
 1721
 1720
 1719
 1718
 1717
 1716
 1715
 1714
 1713
 1712
 1711
 1710
 1709
 1708
 1707
 1706
 1705
 1704
 1703
 1702
 1701
 1700
 1699
 1698
 1697
 1696
 1695
 1694
 1693
 1692
 1691
 1690
 1689
 1688
 1687
 1686
 1685
 1684
 1683
 1682
 1681
 1680
 1679
 1678
 1677
 1676
 1675
 1674
 1673
 1672
 1671
 1670
 1669
 1668
 1667
 1666
 1665
 1664
 1663
 1662
 1661
 1660
 1659
 1658
 1657
 1656
 1655
 1654
 1653
 1652
 1651
 1650
 1649
 1648
 1647
 1646
 1645
 1644
 1643
 1642
 1641
 1640
 1639
 1638
 1637
 1636
 1635
 1634
 1633
 1632
 1631
 1630
 1629
 1628
 1627
 1626
 1625
 1624
 1623
 1622
 1621
 1620
 1619
 1618
 1617
 1616
 1615
 1614
 1613
 1612
 1611
 1610
 1609
 1608
 1607
 1606
 1605
 1604
 1603
 1602
 1601
 1600
 1599
 1598
 1597
 1596
 1595
 1594
 1593
 1592
 1591
 1590
 1589
 1588
 1587
 1586
 1585
 1584
 1583
 1582
 1581
 1580
 1579
 1578
 1577
 1576
 1575
 1574
 1573
 1572
 1571
 1570
 1569
 1568
 1567
 1566
 1565
 1564
 1563
 1562
 1561
 1560
 1559
 1558
 1557
 1556
 1555
 1554
 1553
 1552
 1551
 1550
 1549
 1548
 1547
 1546
 1545
 1544
 1543
 1542
 1541
 1540
 1539
 1538
 1537
 1536
 1535
 1534
 1533
 1532
 1531
 1530
 1529
 1528
 1527
 1526
 1525
 1524
 1523
 1522
 1521
 1520
 1519
 1518
 1517
 1516
 1515
 1514
 1513
 1512
 1511
 1510
 1509
 1508
 1507
 1506
 1505
 1504
 1503
 1502
 1501
 1500
 1499
 1498
 1497
 1496
 1495
 1494
 1493
 1492
 1491
 1490
 1489
 1488
 1487
 1486
 1485
 1484
 1483
 1482
 1481
 1480
 1479
 1478
 1477
 1476
 1475
 1474
 1473
 1472
 1471
 1470
 1469
 1468
 1467
 1466
 1465
 1464
 1463
 1462
 1461
 1460
 1459
 1458
 1457
 1456
 1455
 1454
 1453
 1452
 1451
 1450
 1449
 1448
 1447
 1446
 1445
 1444
 1443
 1442
 1441
 1440
 1439
 1438
 1437
 1436
 1435
 1434
 1433
 1432
 1431
 1430
 1429
 1428
 1427
 1426
 1425
 1424
 1423
 1422
 1421
 1420
 1419
 1418
 1417
 1416
 1415
 1414
 1413
 1412
 1411
 1410
 1409
 1408
 1407
 1406
 1405
 1404
 1403
 1402
 1401
 1400
 1399
 1398
 1397
 1396
 1395
 1394
 1393
 1392
 1391
 1390
 1389
 1388
 1387
 1386
 1385
 1384
 1383
 1382
 1381
 1380
 1379
 1378
 1377
 1376
 1375
 1374
 1373
 1372
 1371
 1370
 1369
 1368
 1367
 1366
 1365
 1364
 1363
 1362
 1361
 1360
 1359
 1358
 1357
 1356
 1355
 1354
 1353
 1352
 1351
 1350
 1349
 1348
 1347
 1346
 1345
 1344
 1343
 1342
 1341
 1340
 1339
 1338
 1337
 1336
 1335
 1334
 1333
 1332
 1331
 1330
 1329
 1328
 1327
 1326
 1325
 1324
 1323
 1322
 1321
 1320
 1319
 1318
 1317
 1316
 1315
 1314
 1313
 1312
 1311
 1310
 1309
 1308
 1307
 1306
 1305
 1304
 1303
 1302
 1301
 1300
 1299
 1298
 1297
 1296
 1295
 1294
 1293
 1292
 1291
 1290
 1289
 1288
 1287
 1286
 1285
 1284
 1283
 1282
 1281
 1280
 1279
 1278
 1277
 1276
 1275
 1274
 1273
 1272
 1271
 1270
 1269
 1268
 1267
 1266
 1265
 1264
 1263
 1262
 1261
 1260
 1259
 1258
 1257
 1256
 1255
 1254
 1253
 1252
 1251
 1250
 1249
 1248
 1247
 1246
 1245
 1244
 1243
 1242
 1241
 1240
 1239
 1238
 1237
 1236
 1235
 1234
 1233
 1232
 1231
 1230
 1229
 1228
 1227
 1226
 1225
 1224
 1223
 1222
 1221
 1220
 1219
 1218
 1217
 1216
 1215
 1214
 1213
 1212
 1211
 1210
 1209
 1208
 1207
 1206
 1205
 1204
 1203
 1202
 1201
 1200
 1199
 1198
 1197
 1196
 1195
 1194
 1193
 1192
 1191
 1190
 1189
 1188
 1187
 1186
 1185
 1184
 1183
 1182
 1181
 1180
 1179
 1178
 1177
 1176
 1175
 1174
 1173
 1172
 1171
 1170
 1169
 1168
 1167
 1166
 1165
 1164
 1163
 1162
 1161
 1160
 1159
 1158
 1157
 1156
 1155
 1154
 1153
 1152
 1151
 1150
 1149
 1148
 1147
 1146
 1145
 1144
 1143
 1142
 1141
 1140
 1139
 1138
 1137
 1136
 1135
 1134
 1133
 1132
 1131
 1130
 1129
 1128
 1127
 1126
 1125
 1124
 1123
 1122
 1121
 1120
 1119
 1118
 1117
 1116
 1115
 1114
 1113
 1112
 1111
 1110
 1109
 1108
 1107
 1106
 1105
 1104
 1103
 1102
 1101
 1100
 1099
 1098
 1097
 1096
 1095
 1094
 1093
 1092
 1091
 1090
 1089
 1088
 1087
 1086
 1085
 1084
 1083
 1082
 1081
 1080
 1079
 1078
 1077
 1076
 1075
 1074
 1073
 1072
 1071
 1070
 1069
 1068
 1067
 1066
 1065
 1064
 1063
 1062
 1061
 1060
 1059
 1058
 1057
 1056
 1055
 1054
 1053
 1052
 1051
 1050
 1049
 1048
 1047
 1046
 1045
 1044
 1043
 1042
 1041
 1040
 1039
 1038
 1037
 1036
 1035
 1034
 1033
 1032
 1031
 1030
 1029
 1028
 1027
 1026
 1025
 1024
 1023
 1022
 1021
 1020
 1019
 1018
 1017
 1016
 1015
 1014
 1013
 1012
 1011
 1010
 1009
 1008
 1007
 1006
 1005
 1004
 1003
 1002
 1001
 1000
 999
 998
 997
 996
 995
 994
 993
 992
 991
 990
 989
 988
 987
 986
 985
 984
 983
 982
 981
 980
 979
 978
 977
 976
 975
 974
 973
 972
 971
 970
 969
 968
 967
 966
 965
 964
 963
 962
 961
 960
 959
 958
 957
 956
 955
 954
 953
 952
 951
 950
 949
 948
 947
 946
 945
 944
 943
 942
 941
 940
 939
 938
 937
 936
 935
 934
 933
 932
 931
 930
 929
 928
 927
 926
 925
 924
 923
 922
 921
 920
 919
 918
 917
 916
 915
 914
 913
 912
 911
 910
 909
 908
 907
 906
 905
 904
 903
 902
 901
 900
 899
 898
 897
 896
 895
 894
 893
 892
 891
 890
 889
 888
 887
 886
 885
 884
 883
 882
 881
 880
 879
 878
 877
 876
 875
 874
 873
 872
 871
 870
 869
 868
 867
 866
 865
 864
 863
 862
 861
 860
 859
 858
 857
 856
 855
 854
 853
 852
 851
 850
 849
 848
 847
 846
 845
 844
 843
 842
 841
 840
 839
 838
 837
 836
 835
 834
 833
 832
 831
 830
 829
 828
 827
 826
 825
 824
 823
 822
 821
 820
 819
 818
 817
 816
 815
 814
 813
 812
 811
 810
 809
 808
 807
 806
 805
 804
 803
 802
 801
 800
 799
 798
 797
 796
 795
 794
 793
 792
 791
 790
 789
 788
 787
 786
 785
 784
 783
 782
 781
 780
 779
 778
 777
 776
 775
 774
 773
 772
 771
 770
 769
 768
 767
 766
 765
 764
 763
 762
 761
 760
 759
 758
 757
 756
 755
 754
 753
 752
 751
 750
 749
 748
 747
 746
 745
 744
 743
 742
 741
 740
 739
 738
 737
 736
 735
 734
 733
 732
 731
 730
 729
 728
 727
 726
 725
 724
 723
 722
 721
 720
 719
 718
 717
 716
 715
 714
 713
 712
 711
 710
 709
 708
 707
 706
 705
 704
 703
 702
 701
 700
 699
 698
 697
 696
 695
 694
 693
 692
 691
 690
 689
 688
 687
 686
 685
 684
 683
 682
 681
 680
 679
 678
 677
 676
 675
 674
 673
 672
 671
 670
 669
 668
 667

GARAGE FABIEN PONS
Société par actions simplifiée au capital de 45 734,70 euros
Siège social : 7 RUE GUTENBERG, 15000 AURILLAC
326 035 276 RCS AURILLAC

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 5 FEVRIER 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 3 971 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 971 euros
Un prélèvement sur le compte « autres réserves »	16 029 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	20 000 euros
A titre de dividendes	20 000 euros
Soit 8,33 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 5 février 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2017 : 40 000 euros,
soit 13,33 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 : 20 000 euros,
soit 6,67 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Certifié conforme
Le Président

